

Réponse au questionnaire « **Les pieds dans le plat** » de l'AMAP des Courgettes de Montluçon.

1 - Pour une politique alimentaire et agricole

Pour Montluçon, changeons la donne ! souhaite développer la participation directe des citoyens à la vie de la commune. Il nous paraît primordial que la préservation de l'environnement et la question de l'alimentation (enjeu de santé publique, éducatif mais aussi financier pour beaucoup de familles) fassent l'objet des sujets de réflexion et de participation dont les citoyens doivent s'emparer. C'est à la collectivité d'organiser et d'accompagner ces démarches en termes de méthodes selon les besoins exprimés. Des assises citoyennes peuvent être une de ces modalités.

Quelles que soient ses attributions, Il est impératif de disposer au sein de l'équipe municipale ou communautaire d'un interlocuteur élu unique et de correspondants au sein de la collectivité clairement identifiés.

2 - Pour des espaces nourriciers en ville.

Notre collectif est favorable à la création de jardins partagés ou ouvriers dans les espaces laissés libres par la rénovation urbaine et si besoin sur des espaces municipaux. Il soutiendra tous les projets allant dans ce sens, notamment par un accompagnement par des animateurs de réseaux formés. La mise en place de conseils de quartier avec budgets participatifs à disposition des citoyens pourrait en être un moyen. La seule limite concerne la qualité des sols de certaines friches urbaines dont beaucoup restent polluées en raison du passé industriel de la ville. La démarche des Incroyables Comestibles est également une opportunité pour les citoyens de reprendre la main sur leur alimentation et nous n'avons pas d'opposition de principe à laisser des espaces à disposition.

Cela passera aussi par une aide aux associations qui agissent dans ce domaine.

Les services de la ville de Montluçon sont assez exemplaires pour ce qui concerne la suppression des pesticides. Les particuliers devront largement être inciter à changer leurs pratiques et la collectivité doit être un promoteur actif des pratiques vertueuses par le biais de campagnes de communication sur des méthodes alternatives.

3 - Pour une alimentation en circuit-court.

Pour Montluçon, changeons la donne ! propose la création d'un marché couvert à Montluçon, après une étude de marché et une étude d'impact pour ne pas déstabiliser les marchés de quartiers, en gestion publique garantissant des coûts raisonnables pour les commerçants et les consommateurs. Les producteurs bio et circuits courts seront associés à la démarche pour qu'elle réponde au mieux à leurs besoins comme à ceux des consommateurs. Nous voulons rendre gratuit le stationnement dans les parkings collectifs du centre-ville.

Par ailleurs nous prévoyons un programme d'encouragement à la récupération des eaux de pluies pour le jardin, ainsi que la poursuite de la politique de développement de composteurs individuels ou collectifs par le SICTOM.

Nous sommes évidemment favorables à un gel de l'installation des grandes surfaces commerciales qui sont déjà surdimensionnées et nombreuses, sans parler de la problématique de l'étalement urbain. Les crédits d'Etat « Cœur de ville » doivent être exclusivement réaffectés à la zone du centre-ville.

Nous avons la chance que la gestion de l'eau soit restée dans le domaine public, il est évidemment hors de question pour notre collectif que cela change.

4 - Pour une alimentation saine des enfants.

Nous souhaitons développer l'approvisionnement de la cuisine centrale en produits locaux. Un tel projet est l'exemple de ce que nous voulons en termes d'évolution des pratiques et de développement durable. Le développement des circuits courts, des produits locaux mais aussi bio rejoint l'intérêt et la demande des consommateurs, tant pour eux-mêmes que pour les enfants des écoles ou des aînés. C'est aussi un gisement d'emplois non délocalisables contribuant au maintien d'une agriculture paysanne périurbaine.

C'est aussi une garantie de qualité de l'alimentation en termes de santé publique et d'éducation au goût dès le plus jeune âge.

La démarche ne peut être que progressive avec un objectif réaliste : celui de servir au minimum 50 % des denrées bio issues de circuit court et locaux à budget constant à une échéance de 4 ans. Cela passe par une évaluation précise de la situation du bassin montluçonnais (besoins, ressources, perspectives d'évolution et programmation).

Ceci nécessite également le concours et l'engagement des personnels impliqués et un accompagnement des agents aux changements de pratique.

L'éducation au goût et l'éducation alimentaire pourront être accompagnés dans le cadre des projets d'école.

5 - Pour un territoire nourricier et une agriculture paysanne.

Chaque bassin de vie dispose de ressources de production qui lui sont propres et évolutives. Il est impossible aujourd'hui de choisir tel ou tel mode de production sans une étude approfondie des besoins. La production dans des serres municipales n'est pas exclue pour autant mais elle doit alors répondre à un besoin particulier et elle ne doit pas se faire au détriment de producteurs installés.














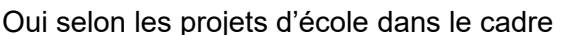
Il nous semble opportun de passer par le développement d'une filière bio de territoire labellisée, le soutien, l'installation et la conversion bio en s'appuyant sur le savoir-faire des producteurs locaux bio/circuit court/local en impliquant la collectivité. Le partenariat du Département et de la Région sont des facteurs essentiels de réussite.

Ce projet a aussi pour ambition d'être porté par d'autres communes de l'agglomération garantissant ainsi les débouchés pour les producteurs dans le cadre du *projet de territoire* à réaliser par Montluçon Communauté.

Enfin, un des enjeux majeurs autour de la production alimentaire est la présence des insectes pollinisateurs en quantité suffisante. Le bassin montluçonnais est chanceux avec la présence de deux ruchers écoles et d'apiculteurs en nombre. L'objectif d'un territoire nourricier passera aussi par la collaboration entre les apiculteurs et les producteurs.

Pour le collectif, Pour Montluçon, changeons la donne!

Philippe BUVAT

1. Création d'un adjoint au maire délégué à l'alimentation, l'agriculture et l'environnement pour un interlocuteur unique. 
2. Assises citoyennes de l'alimentation, de l'agriculture locale et de l'environnement puis comité de suivi citoyen pour que les citoyens reprennent en main ces questions. 
3. Création d'un permis de végétaliser les espaces municipaux pour les citoyens *« nous n'avons pas d'opposition de principe à laisser des espaces à disposition »*. Selon les souhaits et les besoins exprimés, certains espaces municipaux feront l'objet de permis de végétalisation. Il s'agit pour les citoyens de s'approprier la ville autrement. 
4. Fin des pesticides étendue dans les cimetières et les espaces privés 
5. Reprise des friches urbaines pour la mise en place de jardins partagés ou ouvriers ou de vergers partagés. 
6. Aide à l'installation de nouvelles AMAP, de magasins de producteurs, drive fermiers avec des locaux dédiés Pas d'opposition de principe mais après évaluation précise de la situation et selon les besoins. Le drive est peut-être à envisager dans le cadre du marché couvert. 
7. Reprise des marchés en régie municipale pour favoriser les producteurs locaux bio Les marchés sont déjà en régie municipale. Pour Montluçon, changeons la donne ! Souhaite conditionner l'ensemble de ses achats et de ses actions à des critères environnementaux, dont ici le bio local. 
8. Marché couvert en régie municipale pour les producteurs locaux et bio 
9. Gratuité du stationnement à proximité des marchés. 
10. Gel de l'installation des grandes surfaces alimentaires. 
11. Reprise de la gestion de l'eau en régie municipale 
12. Alimentation biologique dans les cantines, crèches et tous les repas à charge de la commune. 
13. Installation en régie municipale de paysans bio locaux pour fournir les cantines. Pas d'opposition de principe mais après évaluation précise de la situation et selon les besoins afin de ne pas couper les producteurs installés d'un débouché. 
14. Jardin et verger d'école pour l'éducation alimentaire des enfants. Oui selon les projets d'école dans le cadre d'un partenariat avec les services concernés et le monde associatif. 

15. Aide et incitation à la conversion des agriculteurs à l'agriculture biologique
16. Aide à l'installation de paysans biologiques.
17. Mise à disposition des terres municipales libérées et préemption de terres pour l'installation de paysans bio.
18. Création d'un atelier municipal de transformation pour les producteurs locaux (conserverie, laiterie)
19. Création d'un pôle municipal remplaçants/suppléants pour aider les agriculteurs.
20. Création d'un abattoir mobile municipal pour les petits élevages.
21. Création d'un label municipal pour les restaurants et commerce de bouche travaillant avec des produits locaux et biologiques (quotité à définir ou contrat de fourniture avec des paysans).
22. Lutte contre l'étalement urbain qui prive de terres agricoles de proximité
23. Vers une ville autosuffisante avec un projet de territoire nourricier
- « Il nous semble opportun de passer par le développement d'une filière bio de territoire labellisée, le soutien, l'installation et la conversion bio en s'appuyant sur le savoir-faire des producteurs locaux bio/circuit court/local en impliquant la collectivité. Le partenariat du Département et de la Région sont des facteurs essentiels de réussite. »
Pas d'opposition de principe mais après évaluation précise de la situation et selon les besoins.
- Pas d'opposition de principe mais après évaluation précise de la situation et selon les besoins afin de ne pas couper les structures installées d'un débouché.
- Sans opinion.
- Pas d'opposition de principe mais après évaluation précise de la situation et selon les besoins.
- Pas d'opposition de principe mais peut-être à raisonner au niveau du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) dans le cadre d'un projet global de territoire.
- Un des axes à raisonner dans le cadre d'un PETR, beaucoup de mal a déjà été fait...
- Projet à envisager sur un terme plus long lorsque les acquis culturels seront en cours vis à vis du bio et du local.